



**RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL  
DU LUNDI 5 SEPTEMBRE 2022**

**LISTE DE DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES**

*Conformément à la réforme de la publicité des actes des collectivités territoriales applicable à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022, le compte-rendu est supprimé pour laisser place à un document similaire : la liste des délibérations examinées.*

Le Lundi 5 Septembre 2022, à 18h30, le comité syndical, sur convocation adressée par le Président le 29 Août 2022, conformément aux articles L.2121-10 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni dans la salle du conseil municipal de la Mairie de Brinon-sur-Sauldre.

Monsieur Guillaume CHEVALIER, Président du SIAEP, préside la séance.

**Présents :**

Monsieur Guillaume CHEVALIER « Président » et Philippe JATHAN « vice-président », Madame Marie-Christine SCHWAB, Messieurs Gérard VILLETTE et Jean-Philippe COURCELLE.

**Absent excusé avec pouvoir :** Monsieur Gilles FEVRE qui donne pouvoir à Madame Marie-Christine SCHWAB.

**Début de la séance :** 18h30

**Secrétaire de séance :** Monsieur Gérard VILLETTE

**Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 15 Juin 2022 :**

Le procès-verbal de la séance du Comité syndical du 15 Juin 2022, a été approuvé à l'unanimité.

**Les points portés à l'ordre du jour ont donné lieu aux délibérations suivantes :**

N°2022-0009	<b>Convention pour une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage relative à l'étude patrimoniale Eau Potable entre Cher Ingénierie des Territoires (CIT) et le Syndicat Intercommunale d'Adduction en Eau Potable Brinon-Clémont</b>
-------------	--

Le comité syndical a décidé de :

- D'accepter la proposition de Monsieur le Président dans les conditions exposées lors du comité syndical,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer la convention pour une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage relative à l'étude patrimoniale, entre Cher Ingénierie des Territoires et le Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable, annexée à la présente délibération.

↳ **Décision : Adopté à l'unanimité des votants**



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION  
EN EAU POTABLE BRINON- CLEMONT**



N°2022-0010

**Modification de crédits – Décision modificative N°2**

Le comité syndical a décidé de :

- D'adopter les virements de crédits tels que présentés ci-dessous.

Section	Sens	Chapitre	Compte	Libellé	BP 2022	DM 2-2022	BP après DM	
Fonctionnement	Dépenses	023 – Virement à la section d'investissement	023	Virement à la section d'investissement	62 348.52 €	+ 6 875.00 €	69 223.52 €	
		011 – Charges à caractère général	6064	Fournitures administratives	0.00 €	+ 1 000.00 €	1 000.00 €	
		011 – Charges à caractère général	61528	Entretien et réparations autre biens immobiliers	30 000.00 €	1 000.00 €	29 000.00 €	
		<b>Total Dépenses de Fonctionnement</b>						<b>+ 6 875.00 €</b>
	Recettes	777 – Quote-part des subventions d'investissement viré au résultat de l'exercice	777	Quote-part des subventions d'investissement viré au résultat de l'exercice	18 778.19 €	+ 6 875.00 €	25 653.19 €	
		<b>Total Recettes de Fonctionnement</b>						<b>+ 6 875.00 €</b>
Investissement	Dépenses	040 – Subvention d'équipement	1391	Subvention d'équipement	18 778.19 €	+ 6 875.00 €	25 653.19 €	
		<b>Total Dépenses d'investissement</b>						<b>+ 6 875.00 €</b>
	Recettes	021 – Virement de la section d'exploitation	021	Virement de la section d'exploitation	62 348.52 €	+ 6 875.00 €	69 223.52 €	
<b>Total Recettes d'Investissement</b>						<b>+ 6 875.00 €</b>		

↪ **Décision : Adopté à l'unanimité des votants**

N°2022-0011

**Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du service public de l'eau potable 2021**

Le comité syndical a décidé de :

- Adopter le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable pour 2021.
- Transmettre aux services préfectoraux la présente délibération ainsi que le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable 2021.
- Mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr).
- Renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA.

↪ **Décision : Adopté à l'unanimité des votants**



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION  
EN EAU POTABLE BRINON- CLEMONT**



**Le procès-verbal sera consultable en mairie et sur le site internet des deux communes après son approbation lors du prochain comité syndical.**

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président, lève la séance à 19h42.

*Date d'affichage en mairie : 6 Septembre 2022*

*Date de mise à en ligne sur les sites internet des Communes de Brinon et Clémont : 6 Septembre 2022*

*Toutes les délibérations et pièces annexes sont consultables dans les deux mairies, sur le panneau d'affichage, aux horaires d'ouvertures du public.*

Présents	Signatures
Président de la séance :  M. Guillaume CHEVALIER	
Secrétaire de la Séance :  M. Gérard VILLETTE	